

**Auteur, titre et références du texte :**

A. ANGOT, « Un soldat catholique de la bataille de Craon (23 mai 1592) », dans le *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, 1896, n° 12, p. 367-373.

**Mis en ligne par :**

Archives départementales de la Mayenne  
6 place des Archives — 53000 LAVAL, France  
[archives@cq53.fr](mailto:archives@cq53.fr)

Date de première mise en ligne : 25 avril 2007.

Référence : FR-AD53-BN-0061

**Texte relu par :**

Valérie Duroy

d'après un exemplaire conservé aux  
Archives départementales de la Mayenne  
(cote : BC 78\1896\12).

**D'autres textes sont disponibles**

sur le site des Archives de la Mayenne :  
<http://www.lamayenne.fr/?SectionId=418>

## UN SOLDAT CATHOLIQUE DE LA BATAILLE DE CRAON

23 MAI 1592

De la lecture des mémoires contemporains sur les guerres de religion et de l'étude des historiens qui ont compilé ces mémoires, on retire cette impression que tout y était ambitions, querelles d'intérêts et brigandage ; la religion servant de prétexte, dans un camp comme dans l'autre. Le dévouement désintéressé, le zèle au service d'une cause sainte pour elle-même, on l'entrevoit à peine.

Sans doute les populations, même dans les villes, même à Paris, se soulevaient en masse contre l'hérésie, mais on a bien soin de prouver que c'était le fait d'un fanatisme aveugle entretenu dans les peuples par les prédications des moines, et Pierre de l'Etoile ne manquera pas de nous en faire des récits où le comique le dispute à l'odieux.

Pourtant, malgré ces commérages plus intéressants pour la curiosité que dignes de créance, la foi inspirait en ce temps-là des sacrifices désintéressés qu'on serait heureux de remettre en lumière. Pour ne parler que de notre pays, les cent huit catholiques qui allèrent se faire tuer au Port Raingard le 2 mai 1593, et parmi lesquels on trouve des gens de toute condition, prêtres, notaires, bourgeois, artisans, étaient des croyants sincères qui voulaient défendre leur foi, et qui n'ambitionnaient aucune récompense terrestre.

Et ces sentiments se rencontraient non seulement dans les soldats de circonstance, mais aussi dans les milices régulières. Il y eut là des fidèles qui voulaient servir la cause de l'Eglise avant tout, et qui n'en cherchèrent jamais aucun profit temporel, qui ne songèrent point, dans les pactes de capitulation, à se faire attribuer des faveurs, des indemnités, des commandements, et qui firent simplement ce qu'ils regardaient comme leur devoir.

Les exemples de ces nobles caractères sont toujours beaux à voir et bons à rappeler. C'est pour cela que je me plais à redire en quelques pages la vie de l'un des braves ligueurs de la bataille de Craon.

Je l'extraits d'un livret fort rare, dont voici le titre :

LA VIE | EXEMPLAIRE | ET APOSTOLIQUE DU VÉNÉRABLE P. | PIERRE QUINTIN | DE L'ORDRE | DES FRÈRES PRESCHÉURS | DÉCÉDÉ EN OPINION | de sainteté en leur couvent de S. | Dominique de Vitré, l'an 1629. | *Par un Religieux du mesme ordre*<sup>1</sup>. |

L'ouvrage est dédié A MESSIEURS | LES NOBLES | BOURGEOIS | ET HABITANTS | DE LA VILLE | DE VITRÉ | par les prieurs et religieux de la maison de Saint-Dominique de Vitré. L'auteur ne se fait pas connaître, mais comme la *Vie du P. Quintin* fut présentée aux supérieurs de l'ordre par le R.P. Richard Guillouzou, prieur du couvent de Vitré, on peut avec vraisemblance lui en accorder la paternité<sup>2</sup>.

« Ce que nous dirons, écrit l'auteur, est tiré principalement d'un simple manuscrit du P. Albert le Grand de Morlaix, religieux du mesme ordre des frères prescheurs qui, en l'an 1637, donna au public l'Histoire chronologique des saints de Bretagne, où il fait aussi mention de nostre P. Quintin, comme d'un vertueux personnage et mort en odeur de sainteté. De plus nous nous sommes servis d'un extrait des œuvres du P. Jean de Rechac, dit de Sainte-Marie, historien du mesme ordre, imprimé à Paris l'année 1644. Pareillement des remarques du sieur de Saint-André, prestre, en son livre de la vie de Monsieur le Noblet, prestre missionnaire breton, jadis condisciple du mesme Père Quintin, et ensuite son collègue en plusieurs missions ; et d'autres mémoires et dispositions authentiques de plusieurs personnes religieuses et séculières très dignes de foy, tant pour leurs vertus que pour leur âge. »

Le P. Pierre Quintin est justement le soldat ligueur dont nous voulons résumer brièvement la vie.

« Il vint au monde en l'an mil cinq cens soixante-neuf dans la maison noble de Kerosar, située en la paroisse de Ploujan, proche Morlaix, en l'évêché de Tréguier. Ses parents étoient considérables pour leur ancienne noblesse, mais davantage encore pour leur vertu et piété. Son père se nommoit Allain Quintin, seigneur de Kerosar et de Leinbahu, et sa mère Perrine de Kermerhou, fille unique de la maison de Kermerhou alliée de longtemps à la plupart des meilleures maisons du pays. »

Agé de six ans, on l'envoya à l'école sous un prêtre vertueux nommé messire Hervé Le Moirssec, qui faisait la classe en une chapelle de Saint-Nicolas, proche de Morlaix. Il portait alors une petite robe blanche avec un manteau noir, pronostic de sa vocation future. Son second maître fut un homme remarquable, M. L'Achiver, prêtre de la paroisse de Plouezoch, au diocèse de Tréguier, qui fut depuis évêque de Rennes<sup>3</sup>, et que le seigneur de Kerosar avait pris pour instruire tous ses enfants. Le nouveau précepteur mena quelque temps après le jeune Quintin et son frère aîné à Paris pour y étudier les humanités.

C'est là que les troubles de la guerre civile les surprirent et les forcèrent d'interrompre leurs études.

Pierre Quintin devint donc soldat, et il s'engagea bien volontiers au métier des armes, comme il l'avoue plus tard, « pour le maintien de la vraie religion et par une horreur extrême que, dès lors, il avoit conçue contre l'hérésie et contre tous les hérétiques. »

Sa naissance et la fortune de ses parents lui donnèrent le droit et les moyens de choisir dans l'armée catholique un grade de commandement. « Il accepta la lieutenance d'une

---

<sup>1</sup> A RENNES | chez PIERRE GARNIER, Mar | chand libraire, devant le | Palais, 1668. | *Avec Privilège et Approbation.*

Petit in-12 de 28 pages non chiffrées pour le titre, la dédicace, l'approbation des docteurs, la permission des supérieurs de l'ordre, la préface et la table, — 238 pages de texte. Le privilège du roi est en un feuillet séparé à la fin du volume, daté du 20 février 1668.

<sup>2</sup> Les quatre docteurs qui approuvèrent l'ouvrage au couvent de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle de Rennes, le 10 juillet 1667, sont fr. Pierre Martin, prieur de Dinan, fr. Jean Dominici, fr. Vincent de Kermel, prieur du couvent de Morlaix, fr. Hervé Noel. Fr. Guillaume Jamoays, professeur en théologie, vicaire et commissaire général de la congrégation de Bretagne, donna, à Rennes aussi, le permis d'imprimer le 16 décembre 1667.

<sup>3</sup> François Lachiver fut évêque de Rennes de 1602 à 1619.

compagnie de gens d'armes sous le seigneur de Coattredren, qui l'honora de cette charge, connoissant ses belles qualités pour s'en acquiter dignement. » — « Il parut avec honneur et signala sa valeur et son courage en plusieurs beaux exploits de guerre », mais son plus beau fait d'armes eut lieu, d'après son historien, à la bataille de Craon, le 22 mai 1592.

On sait que les Ligueurs étant assiégés dans cette petite ville alors angevine, où commandait Pierre Le Cornu, par l'armée du prince de Conti, le duc de Mercœur dirigea de ce côté les forces dont il disposait et qui étaient recrutées surtout en Bretagne. Ceci expliquerait la présence du jeune Quintin dans l'armée qui fit lever le siège, si son zèle pour la religion qui lui faisait rechercher toutes les occasions de servir sa cause ne suffisait pas à la motiver. Un autre jeune gentilhomme, breton comme lui, et qui ne se comporta pas moins vaillamment, fut toutefois moins heureux ; il se nommait Pierre Le Roux, écuyer, seigneur de la Banessière ; Julien Le Roux, son frère était seigneur de la Chatière et demeurait en la paroisse de Saint-Symphorien, évêché de Rennes ; blessé dans l'action d'un coup d'épée sur la tête, il put cependant venir jusqu'à Laval, où ses blessures le forcèrent de s'arrêter à l'aumônerie St-Julien. Il y fit son testament le 28 mai, et mourut quelques jours après.

Notre Pierre Quintin ne trouva pas la mort dans la victoire de son parti. Il revit la Bretagne, et continua de servir sans doute jusqu'à la soumission de Mercœur à Henri IV. Du moins, il était encore sous les armes dans la ville de Morlaix en 1593, jeûnant l'avent et le carême, comme un moine, et « se trouvant toujours aux occasions qui se présentoient de repousser l'ennemi. »

Son biographe s'est surtout appliqué à nous faire connaître son rôle dans la vie de garnison, où les difficultés et le mérite n'étaient pas moindres pour le jeune lieutenant à entretenir la stricte discipline dans sa compagnie, qu'il ne l'eussent été à combattre sur le champ de bataille.

Citons seulement comme exemple le fait suivant qui le montre réparant les torts de ses soldats quand il ne pouvait les prévenir.

« Sa compagnie estant en garnison dans la ville de Morlaix, il arriva qu'un jour, se divertissant avec d'autres jeunes cavaliers au jeu des cartes, il entendit dans la rue les cris pitoyables d'un pauvre païsan qui se plaignoit que quelques soldats lui avoient pris tout le peu qu'il avoit de bien. De quoy touché sensiblement, il sortit aussitôt pour aller voir de quoy il s'agissoit, et ne pouvant lors remédier par autre voye aux plaintes de ce pauvre homme, il luy donna libéralement ce qu'il avoit d'argent sur soy. »

Quand la paix fut définitivement rendue à la France, Pierre Quintin se dégoûta d'un métier qu'il n'avait embrassé que pour défendre sa foi et pour être en état de la servir d'une autre et meilleure façon, il ne craignit pas, non seulement de se remettre à l'étude, mais de retourner en classe avec les plus jeunes écoliers au collège des Jésuites à Bordeaux et à Agen. Dans cette dernière ville, il fonda parmi ses condisciples une association dont le but était de soulager les pauvres. Aux inquiétudes que lui témoignaient ceux qui le voyaient s'engager dans des dépenses excessives pour ses œuvres, il répondait en souriant : « *Sine dubio*, — c'était son expression favorite — Dieu nous pourvoira toujours suffisamment de ce dont nous aurons besoin pourvu que nous ayons soin de ses membres. » Pour lui qui visait à la sainteté, il eut bientôt fait de vendre tout son patrimoine et de le distribuer.

Il entra alors au noviciat des Jésuites, mais en sortit au mois d'octobre 1600, revint à Morlaix et s'associa avec un vertueux ecclésiastique anglais, savant théologien, nommé Charles Louet, qui, après avoir souffert la prison pour sa foi, avait quitté son pays. Tous deux ouvrirent une école pour les enfants pauvres. Bientôt le sieur de Leinbahu se décida à recevoir le sacerdoce, et peu après à entrer dans l'ordre de Saint-Dominique, au couvent de Morlaix, quand son compagnon fut rappelé en Angleterre pour occuper le siège archiépiscopal de Cantorbéri.

Sa vie fut plus sainte que jamais dans son nouvel état, mais nous n'avons plus à l'y

suivre, puisque nous ne voulions rappeler son souvenir que pour montrer en lui le type des soldats ligueurs qui ne prirent les armes que par zèle pur pour la cause de la religion catholique.

Il revenait du chapitre provincial de son ordre, tenu à Rouen, et il était probablement passé par le couvent de Laval, quand il dut s'arrêter en celui de Vitré, où il mourut saintement le vendredi 21 juin 1629.

A. ANGOT.